

Cahier des charges

Marché de services conservation – restauration février 2019

2019-SMFG-002

Opérations de diagnostic et de restauration des objets en fonte et tôle de fer des collections du Familistère de Guise

SOMMAIRE

- 1. Description du musée et de ses collections**
- 2. Objectif de la consultation**
- 3. Contexte de la consultation**
- 4. Description des collections concernées**
- 5. Prestations attendues**
- 6. Règlement de la consultation**

Annexe 1. Images des collections à restaurer

Annexe 2. Plan des réserves du Familistère

ARTICLE 1 – DESCRIPTION DU MUSÉE ET DE SES COLLECTIONS

1.1. Le Familistère de Guise : un musée de site

De 1859 à 1884, l'industriel Jean-Baptiste André Godin édifie à Guise à proximité de son usine de poêles en fonte un vaste ensemble architectural destiné à loger 2000 personnes : le Familistère aussi appelé Palais social, qui est une interprétation critique originale du Phalanstère de Charles Fourier. Les ouvriers de l'usine Godin et leur famille peuvent loger au Familistère et bénéficier des « équivalents de la richesse » : éducation, hygiène, bonnes conditions de logement et de travail. En plus des trois ailes d'habitation, Jean-Baptiste André Godin construit un jardin d'agrément, des écoles, un théâtre, une nourricerie-pouponnat, des économats et une buanderie-piscine. Cette expérimentation sociale menée par Jean-Baptiste André Godin fonctionne sous le régime d'une association du capital et du travail qui perdure jusqu'en 1968. Après cette date, l'association est dissoute et l'usine devient une société anonyme qui prend le nom de « Godin S.A. » tandis que les logements du Palais social sont mis en vente.

En 2000, le Syndicat mixte du Familistère Godin est créé pour mettre en œuvre le programme « Utopia » rédigé quelques années plus tôt par le bureau d'ingénierie BICFL et initié par le Département de l'Aisne et la Ville de Guise. L'objectif est de donner au Familistère une ambition culturelle, touristique, artistique, sociale et économique. Le programme Utopia comprend la restauration complète du patrimoine bâti qui s'est en grande partie dégradé depuis 1968, une requalification urbaine et paysagère des abords du Palais social et la création d'un vaste musée de site retraçant l'aventure familistérienne et s'intéressant aux expérimentations sociales. Le principe de la mixité des usages est au cœur de ce projet car le pavillon central et l'aile droite du Familistère sont toujours habités, les écoles sont encore en activité, une saison culturelle est programmée chaque année au théâtre et les jardins restent publics. Habitants de la ville de Guise et du Familistère se mêlent donc chaque jour aux visiteurs venus découvrir le Palais social.

L'appellation Musée de France, au sens de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002, est attribuée le 17 septembre 2003 au Familistère et la gestion des collections est octroyée au Syndicat mixte du Familistère Godin. Le Familistère est actuellement le premier musée de l'Aisne avec 65 880 visiteurs qui sont venus découvrir en 2018 les 5000 m² d'exposition et les multiples hectares de jardins. Le Familistère de Guise, dont les derniers aménagements muséographiques ont été ouverts au public en juin 2014, a été distingué en mai 2015 par l'European Museum of the Year qui lui a décerné le prix Silletto.

En savoir plus : www.familistere.com.

1.2. Le Familistère en dates

1968 : Dissolution de l'association coopérative du capital et du travail

1970 : Vente des logements et des bâtiments annexes du Palais social

1991 : Classement du Familistère aux monuments historiques

1996 : Rédaction du programme Utopia

2000 : Création du Syndicat mixte du Familistère Godin par le Département de l'Aisne et la Ville de Guise

2003 : Le Familistère est reconnu Musée de France ; début de la réunification foncière du Palais social

2004 : Fin de la restauration du jardin d'agrément ; le programme Utopia est déclaré d'utilité publique

2005 : Ouverture au public du jardin de la Presqu'île

2006 : Ouverture au public des économats comprenant le centre du visiteur (billetterie, librairie et buvette), une exposition permanente sur le Familistère dans la ville de Guise et un centre de documentation

2007 : Restauration du kiosque à musique

2008 : Ouverture au public de la buanderie-piscine comprenant une exposition permanente consacrée à l'hygiène et une salle commune de repas

2009 : Ouverture au public de l'appartement de Godin contenant une exposition permanente consacrée au fondateur du Familistère

2010 : Ouverture au public du pavillon central du Familistère

2011 : Réouverture au public du théâtre du Familistère ; début de la restauration de l'aile droite du Palais social

2013 : Début de la restauration de l'aile gauche du Palais social ; ouverture de la place du Familistère réaménagée

2014 : Ouverture de douze nouvelles salles d'exposition permanente et temporaire du pavillon central

2015 : Attribution du prix Silletto par l'European Museum of the Year

Mai 2015 : Exposition UTOPIA / Georges Rousse

Avril 2016 : Exposition We sit together / Bancs d'utopie – Francis Cape

Octobre 2017 : Exposition « Des machines au service du peuple. Godin et la mécanique »

2018-2019 : Apistère / résidence d'Olivier Darné et du Parti poétique

Avril 2019 : Exposition Georges Fessy et la photographie

1.3. Les collections du Familistère

Les collections du musée se sont peu à peu enrichies depuis 2006. À cette date, l'ensemble des collections de l'ancien musée de la ville de Guise est transféré au Familistère par un arrêté du 13 décembre 2006. Le musée municipal de Guise possédait une grande partie de l'ancien fonds du musée de la Société du Familistère dissous en 1968. Une importante collection de photographies concernant le Familistère et son usine, des objets, divers documents sur la vie quotidienne des Familistériens et des appareils domestiques sont concernés par ce transfert. Un bâtiment est édifié pour abriter les réserves. Plusieurs dépôts du Département de l'Aisne enrichissent également les collections : des imprimés concernant les utopies sociales, des appareils de chauffage et de cuisson produits par l'usine Godin ainsi que des objets du fondateur du Familistère et de sa seconde épouse Marie Moret (1840-1908). En parallèle, une ambitieuse politique d'achat et de dons - notamment d'anciens Familistériens - est menée par le Syndicat mixte du Familistère Godin pour compléter les collections qui comptent aujourd'hui près de 4000 items. L'inventaire des collections est effectué sur le logiciel Micromusée et chaque notice est accompagnée d'une photographie de l'objet inventorié.

Plusieurs thématiques sont présentes dans les collections du musée. La production industrielle d'appareils domestiques de l'usine Godin et de ses principaux concurrents y est largement représentée. Des appareils de cuisson, de chauffage, d'hygiène mais aussi de quincaillerie permettent de retracer l'histoire de l'équipement domestique des XIX^e et XX^e siècles et de décrire le contexte économique extrêmement concurrentiel dans lequel évoluait la manufacture Godin. À cela s'ajoute le matériel commercial des fabricants d'appareils

domestiques : affiches publicitaires, tarifs et catalogues commerciaux. Le Familistère possède aujourd'hui une collection de référence sur la production de l'usine Godin.

Les utopies et les expérimentations sociales sont une autre thématique majeure des collections du Familistère. Des photographies, des imprimés, des maquettes d'architectures et des objets sur ce thème sont conservés. Le parcours d'exposition comprend notamment une salle intitulée « la fabrique des utopies » qui présente des utopies concrètes réalisées à travers le monde.

Enfin, la vie quotidienne de Jean-Baptiste André Godin et des Familistériens est aussi représentée dans les collections qui comprennent des objets personnels du fondateur, des photographies historiques du Familistère mais aussi issues de campagnes photographiques récentes menées par Georges Fessy et Hugues Fontaine (2002), des imprimés divers et des témoignages oraux de Familistériens, permettant de saisir l'histoire contemporaine du Familistère. Un certain nombre d'objets mobiliers et d'éléments d'architecture ont également été recueillis lors de collectes au cours des chantiers de restauration et ont rejoint les collections.

ARTICLE 2 – OBJECTIF DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objectif de choisir le ou les prestataires spécialisés dans la restauration d'objets en métal afin de traiter un ensemble de vingt-cinq objets en fonte et tôle de fer de la collection du Syndicat mixte du Familistère Godin en vue de leur présentation dans l'exposition permanente du musée.

À ce marché de base s'ajoute une option relative à la production d'un système de sécurisation des parties mobiles des œuvres (cuisinières et poêles) présentées hors vitrines. Ce dispositif devra empêcher la manipulation des appareils par le public (ouverture et fermeture des portes du foyer, du four, de l'étuve et des trappes de chargement).

ARTICLE 3 – CONTEXTE DE LA CONSULTATION

3.1. Les besoins

Le Familistère de Guise entreprend une opération de restauration portant sur vingt-cinq objets de ses collections dont un item mis en dépôt par le Département de l'Aisne. Cet ensemble est constitué d'appareils domestiques (cuisinières, poêles, encriers) en fonte de fer ordinaire ou émaillée présentant, pour la plupart, des garnitures en métal nickelé ou chromé, et d'enseignes publicitaires en tôle de fer émaillée. Ce projet s'inscrit dans le cadre du renouvellement de l'exposition permanente du pavillon central du Familistère de Guise. L'aventure économique, industrielle, sociale et humaine du Familistère est racontée à travers un parcours chronologique et thématique qui se déploie sur trois étages dans les anciens logements restructurés et réaménagés du pavillon central du Palais social. La réussite industrielle des fonderies créées par Godin et le contexte fortement concurrentiel du secteur de la fabrication d'appareils en fonte à usage domestique sont montrés à travers la présentation d'une sélection de cuisinières, de poêles, de calorifères, d'articles de quincaillerie fabriqués par la Société du Familistère et ses concurrents. Les récentes acquisitions du musée ont permis de compléter et d'enrichir les collections sur ce thème et de couvrir chacune des périodes chronologiques

du discours muséographique, offrant ainsi de nouvelles perspectives de rotation des œuvres. Les pièces à restaurer sont destinées à intégrer, en remplacement ou en complément, le parcours muséographique. Toutefois, elles ne peuvent être exposées en l'état. Bien que le musée veille à acquérir des appareils dans un état de conservation satisfaisant, les altérations d'ordre mécanique et/ou physico-chimique sont inévitables. Ceci s'explique par la nature utilitaire de ces objets fabriqués pour un usage domestique et quotidien (manipulations, températures élevées). Quant aux enseignes publicitaires, destinées à être accrochées sur les devantures des quincailleries, elles ont été exposées aux intempéries. Lorsque ces objets perdent leurs fonctions, ils sont le plus souvent remisés par les particuliers dans les caves et les greniers des habitations qui constituent des environnements peu propices à leur préservation. Cette opération de restauration vise donc à permettre la présentation de ces items au public.

Le Familistère de Guise souhaite également, par cette consultation, recevoir des propositions de systèmes de sécurisation des œuvres exposées. Les appareils de cuisson et de chauffage sont présentés hors vitrines sur des socles. Les œuvres sont directement accessibles. Malgré la présence de cartels d'interdiction de toucher, de caméras de vidéo-surveillance, des agents d'accueil et de la mise à distance suggérée par le socle, les objets subissent les manipulations dommageables de certains visiteurs. Celles-ci concernent essentiellement l'ouverture des parties mobiles des appareils (portes du foyer, du four, de l'étuve et les trappes de chargement). La cuisinière n° 700 D est un exemple emblématique des dégradations causées par le comportement d'un visiteur : cassure complète de la charnière de la porte qui est dissociée de l'œuvre (cf. Art. 4 et photographies en annexe). Outre ce type d'altération grave, les manipulations entraînent une fragilisation des mécanismes d'ouverture (poignées, charnières). Les œuvres concernées par le présent marché constituent un éventail représentatif des types d'appareils exposés hors vitrines. Actuellement, des fils de nylon assurent la fermeture des portes de certains appareils. Le système de sécurisation proposé devra être discret, esthétique, réversible et dans le respect de l'œuvre.

3.2. L'environnement des collections

Les collections du Familistère de Guise sont conservées dans un bâtiment sur pilotis édifié en 2005 pour abriter les réserves. Il garantit de bonnes conditions de conservation grâce aux matériaux de construction employés qui assurent une régulation naturelle de l'environnement climatique. L'organisation des réserves, dont le plan se trouve en annexe, permet également de bonnes conditions de stockage et de manipulation. Elles s'ouvrent sur un sas de 43 m² desservant la grande salle de 124 m² et un atelier de 28 m². L'atelier est alimenté en électricité, dispose d'un point d'eau (robinet), d'un plan de travail, de deux grandes tables mobiles et d'un établi.

Les vingt-cinq appareils et plaques émaillées concernés par la présente consultation sont conservés aux réserves. Les opérations de restauration se dérouleront dans cet espace.

ARTICLE 4 – DESCRIPTION DES COLLECTIONS CONCERNÉES

Les photographies des objets se trouvent dans le dossier « Annexe-1-images ». Aucune des images jointes au présent CCTP ne peut être utilisée et reproduite sans l'autorisation du Familistère de Guise.

1. Désignation : **Foyer hygiénique n° 488 (en cours d'acquisition)**

Date : Fin années 1930

Technique : Moulé, émaillé, chromé ou nickelé

Matières : Fonte de fer, émail, chrome ou nickel

Dim. (en cm) : H. 77 L. 45 P. 40

État sommaire : Bon. Incomplet (plaque de propreté) ; encrassement de l'émail ; projection de peinture blanche ; corrosion des parties chromées ou nickelées ; résidus de cendre dans le foyer.

2. Désignation : **Foyer hygiénique n° 274 (inv. n° 2018-1-1)**

Date : vers 1924

Technique : Moulé, émaillé, nickelé

Matières : Fonte de fer, émail, nickel

Dim. (en cm) : H. 70 L. 54 P. 30

État sommaire : Bon. Encrassement des parties émaillées principalement localisé dans le creux des motifs en relief ; corrosion des parties nickelées et de la façade arrière.

3. Désignation : **Cuisinière n° 941 à décor type L (Breton) (inv. 2018-0-10)**

Date : Entre 1929-1934

Technique : Moulé, nickelé ou chromé, émaillée

Matières : Fonte de fer, tôle de fer, émail, nickel ou chrome

Dim. (en cm) : H. 108 L. 80 P. 60

État sommaire : Moyen. Incomplet, la cuisinière est conservée avec un ensemble de pièces détachées ; altérations importantes de l'émail en façade (éclats, lacunes, réseaux de craquelures) ; corrosion des parties nickelées ou chromées ; corrosion brune rouge sur façade arrière.

4. Désignation : **Encrier n° 1 (inv. n° 2017-6-16)**

Date : entre 1880-1914

Technique : moulé

Matières : fonte de fer, verre (deux godets)

Dim. (en cm) : H. 12,5 L. 19 P. 14

État sommaire : Bon. Encrassement de l'émail ; corrosion.

5. Désignation : **Plaque publicitaire « Poêles Godin » (inv. n° 2017-6-19)**

Date : entre 1920-1930

Technique : émaillé

Matières : Tôle de fer, émail

Dim. (en cm) : H. 34,7 L. 54,5

État sommaire : Mauvais. Corrosion importante de l'émail entraînant une perte d'information ; encrassement et salissure ; abrasion.

6. Désignation : **Plaque publicitaire « Godin. Machine à laver, chauffage, cuisine » (inv. n° 2017-6-30)**
 Date : après 1950
 Technique : émaillé
 Matières : tôle de fer, émail
 Dim. (en cm) : H.62 L.80
 État sommaire : Moyen. Corrosion localisée sur la bordure, coulures ; encrassement et salissure.
7. Désignation : **Poêle mixte n° 245 (inv. n° 2017-4-3)**
 Date : vers 1936-1939
 Technique : moulé, émaillé, nickelé
 Matières : fonte de fer, émail, nickel
 Dim. (en cm) : H. 53 L. 46,5 P. 27
 État sommaire : Mauvais. Encrassement et salissure ; lacunes et traces de corrosion sur l'émail ; corrosion importante des parties nickelées ; abrasion prononcée sur le couvercle ; cassure sur le flanc à l'arrière.
8. Désignation : **Foyer hygiénique n° 400 (inv. n° 2017-4-4)**
 Date : vers 1936-1950
 Technique : moulé, émaillé, nickelé
 Matières : fonte de fer, émail, nickel
 Dim. (en cm) : H. 62 L. 37 P. 41
 État sommaire : Bon. Encrassement ; corrosion des parties nickelées, à l'intérieur et sur la façade de derrière; cassure sur le cadre de la porte du foyer.
9. Désignation : **Réchaud n° 140 « Le Furnus » (inv. n° 2017-4-20)**
 Date : vers 1928
 Technique : moulé, émaillé
 Matières : fonte de fer, émail
 Dim. (en cm) : H. 29 L. 62 P. 37,5
 État sommaire : Moyen. Encrassement ; corrosion généralisée et importante des alliages ferreux.
10. Désignation : **Enseigne publicitaire « Les poêles Godin sont les meilleurs et les moins chers » (plaque en 2 parties) (inv. n° 2017-2-1)**
 Date : entre 1920-1930
 Technique : émaillé
 Matières : tôle de fer, émail
 Dim. (en cm) : H. 40 L. 148 (mesures pour chaque partie)
 État sommaire : Bon. Lacunes de l'émail ; rayures ; corrosion ponctuelle.
11. Désignation : **Radiateur à gaz n° 111 (inv. n° 2017-1-1)**
 Date : entre 1903-1928
 Technique : moulé, émaillé, lustré, nickelé
 Matières : fonte de fer, tôle de fer, nickel
 Dim. (en cm) : H. 71 L. 51 P. 20,5

État sommaire : Moyen. Couche de corrosion brune sur les tubes en tôle lustrée, corrosion et dépôt blanc verdâtre sur les parties nickelées ; encrassement de l'émail ; un tube nécessite d'être refixé.

12. Désignation : **Torréfacteur n° 2 (inv. n° 2016-2-1)**

Date : entre 1880-1888

Technique : moulé

Matières : fonte de fer, bois (poignée)

Dim. (en cm) : H. 79 L. 90 P. 66

État sommaire : Bon. Encrassement ; corrosion ponctuelle.

13. Désignation : **Cheminée n° 47 (inv. n° 2015-5-1)**

Date : entre 1880-1888

Technique : moulé, émaillé

Matières : fonte de fer, émail, métal (toile)

Dim. (en cm) : H. 73 L. 62 P. 57

État sommaire : Moyen. Encrassement ; corrosion ; lacunes ; abrasion sur le socle ; étiquette au revers.

14. Désignation : **Poêle cheminée Colas n° 1 (inv. n° 2015-3-1)**

Date : entre 1848-1888

Technique : moulé

Matières : fonte de fer

Dim. (en cm) : H. 69 L. 41 P. 42

État sommaire : Bon. Légère corrosion ; empoussièrement ; cassures sur l'arrière.

15. Désignation : **Poêle « Rosières-Mixt » (inv. n° 2014-1-2)**

Date : entre 1932-1935

Technique : moulé, émaillé, métal

Matières : fonte de fer, émail

Dim. (en cm) : H. 51 L. 52 P. 38

État sommaire : Moyen. Encrassement de l'émail ; corrosion importante des parties métalliques ; altérations importantes sur porte de chargement (corrosion, lacunes, réseaux de craquelures) ; résidus de matière non identifiée collée sur le couvercle.

16. Désignation : **Cheminée « Osaka » (inv. n° 2014-1-1)**

Date : entre 1932-1936

Technique : moulé, émaillé

Matières : fonte de fer, émail, métal, porcelaine (poignée)

Dim. (en cm) : H. 68 L. 56 P. 44

État sommaire : Bon. Encrassement ; corrosion importante des garnitures en métal.

17. Désignation : **Encrier n° 2 (inv. n° 2012-10-1)**

Date : entre 1880 et 1914

Technique : moulé

Matières : fonte de fer, verre (godet)

Dim. (en cm) : H. 12,5 L. 26 P. 19

État sommaire : Bon. Encrassement ; corrosion ponctuelle sur le dessus et généralisée sur le revers.

18. Désignation : **Calorifère n° 10 (inv. n° 2012-5-1)**

Date : entre 1880-1888

Technique : moulé, émaillé

Matières : fonte de fer, émail

Dim. (en cm) : H. 47 L. 35 P. 35

État sommaire : Bon. Encrassement ; soulèvement de l'émail (sur l'arrière).

19. Désignation : **Poêle Ciney (inv. n° 2012-3-4)**

Date : entre 1940-1950

Technique : moulé, émail

Matières : fonte de fer, émaillée, métal (garnitures)

Dim. (en cm) : H. 45 L. 40 P. 40

État sommaire : Bon. Léger encrassement ; piqures de corrosion sur les alliages métalliques.

20. Désignation : **Cheminée à feu intermittent et visible n° 106 (inv. n° 2010-13-1)**

Date : entre 1897-1914

Technique : moulé, émaillé

Matières : fonte de fer, émail, bronze

Dim. (en cm) : H. 84 L. 55

État sommaire : Bon. Légère corrosion ; lacunes de l'émail ; léger encrassement.

21. Désignation : **Bac à charbon n° 4 (inv. n° 2010-1-1)**

Date : entre 1865-1880

Technique : moulé

Matières : fonte de fer

Dim. (en cm) : H. 37 L. 40 P. 60

État sommaire : Moyen. Encrassement formant une couche opaque ; corrosion brune rouge ; fond lacunaire.

22. Désignation : **Cuisinière n° 700 D (inv. 2005-45-1)**

Date : années 1930

Technique : moulé, émaillé, nickelé

Matières : fonte de fer, émail, nickel

Dim. (en cm) : H. 80 L. 90 P. 63

État sommaire : Bon. Œuvre restaurée en 2017. Le collage et le renforcement de la porte du four ainsi que le comblement de la lacune sur la charnière n'ont pas tenus.

La restauration porte uniquement sur la porte du four.

23. Désignation : **Calorifère à charbon « Tono » n° 4707 (inv. n° 2002-3-7)**

Date : vers 1950

Technique : émaillé

Matières : fonte de fer, émail, chrome ou nickel

Dim. (en cm) : H. 67 L. 36,5 P. 41

État sommaire : Moyen. Encrassement important ; corrosion des éléments chromés ou nickelés.

24. Désignation : **Calorifère hygiénique n° 2188 D (inv. n° 2000-2-12)**

Date : vers 1921

Technique : moulé, émaillé, nickelé

Matières : fonte de fer, tôle de fer, émail, nickel

Dim. (en cm) : H. 75 L. 46 P. 38

État sommaire : Mauvais. Blanchiment, soulèvement, craquelures de l'émail ; corrosion parties nickelées ; cassure de la porte ajourée du couvercle et des charnières.

25. Désignation : **Cuisinière n° 941 (Dépôt / inv. n° D-2002-1-94)**

Date : vers 1931

Technique : moulé, émaillé

Matières : fonte de fer, tôle de fer, émail, métal (nickel ou chrome)

Dim. (en cm) : H. 109 L. 92 P. 70

État sommaire : Bon. Corrosion par piqûres des parties métalliques et plus importante sur l'arrière ; léger empoussièrément ; projections de peinture blanche sur l'arrière ; cassures sur table de cuisson.

Un aller-voir des œuvres au Familistère de Guise par les candidats est obligatoire.

ARTICLE 5 – PRESTATIONS ATTENDUES

Le présent marché porte sur la restauration d'un ensemble de vingt-cinq objets en fonte et tôle de fer.

À ce marché de base s'ajoute une option concernant la production d'un ou des systèmes de sécurisation, lorsque cela est possible, des parties mobiles des appareils présentés hors vitrines. Cette option sera attribuée en fonction du budget disponible pour cette opération.

Pour répondre à cette offre le déplacement du candidat au Familistère de Guise est obligatoire. Cette condition est indispensable pour que le restaurateur puisse voir les œuvres et le lieu où se dérouleront les opérations de restauration. Cette visite pourra s'effectuer du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 heures à 17 heures.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Anne-Laure Garaïos à l'adresse suivante : annelauregaraïos@familistere.com ou par téléphone au 03.23.05.85.90.

Tous les candidats ayant effectué leur visite au Familistère percevront une indemnité dont les modalités seront exposées à la prise de rendez-vous.

La prestation à chiffrer est le diagnostic et la restauration des vingt-cinq objets en fonte et tôle de fer. La sécurisation des œuvres fera l'objet d'un devis à part.

5.1. Les prestations de conservation-restauration

Un **diagnostic** est à réaliser sur les vingt-cinq pièces. L'objectif est d'établir l'état sanitaire et de dresser un bilan des besoins en termes de conservation-restauration. À la suite de ce

diagnostic, des **traitements de restauration et de conservation** sont à effectuer sur les œuvres. La présente opération vise à stabiliser chacun des objets et à leur redonner de la lisibilité en vue de leur préservation et de leur exposition aux publics. Dans cette perspective, les interventions attendues consistent au retrait ou à l'allègement des produits de corrosion, un dégrassement, une consolidation des zones fragilisées à risque (cassures, soulèvement et écaillage du revêtement) et application d'une protection afin de protéger l'œuvre des polluants atmosphériques. Le musée n'exclut pas une intervention sur les lacunes par comblement. Ce type de traitement devra rester exceptionnel et se fera au cas par cas lorsque la lacune a un impact visuel important pouvant nuire à l'aspect esthétique de l'œuvre. En effet, la valeur décorative constitue une des caractéristiques des appareils fabriqués par la Société du Familistère qu'ils soient destinés aux habitations modestes ou aux intérieurs bourgeois. Le musée conviendra pour chaque œuvre de la pertinence d'une telle opération.

Afin d'évaluer la qualité technique des candidatures, les candidats devront produire pour chaque objet une note méthodologique contenant un constat d'état et ses propositions de traitement (choix de restauration, techniques, produits).

À l'issu des opérations de traitement et dans un délai de quinze jours, le prestataire devra remettre au musée **un rapport d'intervention individuel** complet et détaillé pour chacun des objets indiquant les opérations effectuées, les produits utilisés et des recommandations de conservation et d'entretien notamment pour le dépoussiérage. Le restaurateur devra également y inclure des photographies avant, pendant et après.

Deux exemplaires « papier » et une version numérique (avec en plus un dossier d'images en haute résolution) du rapport seront livrés au maître d'ouvrage. Le marché comprend la cession au Familistère de Guise des droits de présentation et de reproduction des textes et images du rapport.

5.2. Option : sécurisation des œuvres exposées

Concernant la production d'un dispositif de sécurisation des parties mobiles des appareils exposés, le candidat devra également fournir une note méthodologique. Le système proposé devra être adaptable, dans la mesure du possible, à une large typologie de cuisinières et de poêles, respecter l'intégrité de l'œuvre, être réversible et facilement utilisable par le personnel de conservation du musée.

Ce sont particulièrement les appareils munis de poignées qui attirent la curiosité des visiteurs. On observe globalement trois types d'ouverture et de fermeture pour l'ensemble des cuisinières.

- La manipulation se fait en deux temps : la porte doit être légèrement soulevée pour la retirer ou la placer sur le crochet qui sert à la maintenir. Celui-ci est en saillie sur la devanture de la cuisinière ou à l'intérieur de la porte. L'ouverture se fait généralement en abaissant la porte mais peut également se faire en tirant sur le côté.

- Lorsque les cuisinières sont équipées de poignées mobiles, une pression sur celles-ci permet de libérer le crochet de son encoche.

- les portes des cuisinières les plus récentes sont équipées d'un dispositif auto-fermant ; elles sont maintenues en position fermée par simple application à la structure du meuble.

Les appareils de chauffage dont les portes, les trappes et les couvercles sont équipés de poignées sont plus sujets aux manipulations que ceux munis d'une clé de fermeture. L'ouverture se fait par pression, en tournant ou en tirant sur la poignée.

Le dossier « Annexes-1-Images » comporte des photographies montrant les appareils portes ouvertes ce qui permet de se rendre compte des différents systèmes d'ouverture existants.

Si l'offre pour la sécurisation des œuvres du prestataire choisi a été retenue, celui-ci devra fournir à l'issue de son intervention un descriptif du ou des dispositifs mis en place pour les collections exposées et établir un cahier de recommandation pour l'entretien courant des pièces.

5.3. Lieu et moyen de la réalisation de la prestation

Conformément à l'article 3.2, les opérations de restauration se dérouleront dans les réserves du Familistère de Guise. Le candidat retenu utilisera son propre matériel et ses produits. Toutefois, la manutention des appareils sera effectuée par le personnel du Familistère de Guise.

Le prestataire devra faire apparaître distinctement sur son devis le montant des frais de restauration, transport et hébergement. Le musée pourra éventuellement assurer l'hébergement du prestataire dans un des appartements aménagés du Familistère de Guise.

5.4. Suivi de la prestation

Avant le début des travaux, une réunion de concertation aura lieu entre le prestataire et le maître d'ouvrage afin de présenter et de valider les choix de restauration pour chacun des objets.

Chaque difficulté rencontrée par le restaurateur, et non évoquée lors de la réunion précédent le chantier de conservation-restauration, devra être signalée au maître d'ouvrage. Toutes modifications des options de traitement retenues initialement doivent être validées par le musée.

ARTICLE 6 – RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

6.1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objectif de choisir le restaurateur qui proposera la meilleure offre. Il s'agit d'une procédure adaptée avec mise en concurrence.

6.2. Calendrier prévisionnel

Réponse à la consultation attendue pour le 28 mars 2019 à 12 heures

Notification du marché : 04 avril 2019

Démarrage de la mission : Juin 2019

Durée de la mission : 2 mois renouvelable 1 fois

6.3. Présentation des offres et pièces à fournir

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et en euros. Elles seront remises dans les conditions stipulées dans le présent règlement de consultation sous la forme d'un dossier à remettre par chaque soumissionnaire. Ce dossier comprendra les pièces suivantes :

- La lettre de candidature (DC1) renseignée
- La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) renseignée
- Le certificat d'habilitation du restaurateur à restaurer des collections publiques des Musées de France
- Les références du candidat sur les trois dernières années
- *Curriculum vitae* de la personne affectée aux opérations de restauration-conservation
- Deux devis détaillés des prestations (voir art.5)
- Un mémoire technique sur le travail à réaliser
- Le présent cahier des charges visé
- Une attestation d'assurance du prestataire sur les polices d'assurance en cours de validité et les dommages couverts

6.4. Critères d'analyse des offres

1. Valeur technique des prestations : 60 %
2. Prix de la prestation : 40 %

6.5 Conditions d'envoi des offres

Les candidats transmettent leur offre de préférence par mail à l'adresse suivante avant la date et l'heure fixées ci-dessus :

annelauregaraïos@familistere.com

Pour tous renseignements complémentaires et pour prendre rendez-vous pour se rendre au Familistère de Guise pendant la mise en œuvre du marché, merci de s'adresser à Anne-Laure Garaïos à l'adresse annelauregaraïos@familistere.com ou par téléphone au 03.23.05.85.90.